

DOCUMENTS



Doc. 1. Bertall, *La comtesse de Mortsauf*, illustration parue dans Honoré de Balzac, *Le Lys dans la vallée*, ed. Furne 1844.

Monsieur de Mortsauf s'est exilé après la Révolution française pour rejoindre l'armée contre-révolutionnaire, appelée « l'armée de Condé ». Un décret de Napoléon lui permet de rentrer en France.

Doc. 2

Extrait 1. Quand la famille de Lenoncourt, qui habitait Givry, château situé près de cette ferme, sut l'arrivée du comte de Mortsauf, le duc Lenoncourt alla lui proposer de demeurer à Givry pendant le temps nécessaire pour s'arranger une habitation. La famille Lenoncourt fut noblement généreuse envers le comte, qui se répara là durant plusieurs mois de séjour, et fit des efforts pour cacher ses douleurs pendant cette première halte. Les Lenoncourt avaient perdu leurs immenses biens. Par le nom, monsieur de Mortsauf était un parti sortable pour leur fille. Loin de s'opposer à son mariage avec un homme âgé de trente-cinq ans, maladif et vieilli, mademoiselle de Lenoncourt en parut heureuse. Un mariage lui acquérait le droit de vivre avec sa tante la duchesse de Verneuil, soeur du prince de Blamont-Chauvry, qui pour elle était une mère d'adoption.

Honoré de Balzac,
Le Lys dans la vallée, ed. Furne 1844, p. 283.

Doc. 3, 4 et 5 Madame de Mortsauf subit les sautes d'humeur de son mari. Elle se confie dans ses extraits au jeune Félix de Vandenesse, qui rêve de devenir son amant

Doc. 3

Extrait 2. Oh ! mon ami... dit-elle en appuyant sa tête sur mes épaules, sans achever sa confidence. Que devenir, que faire? reprit-elle en se débattant contre les pensées qu'elle n'avait pas exprimées. Comment résister? Il me tuera. Non, je me tuerai moi-même, et c'est un crime cependant! M'enfuir? et mes enfants! Me séparer? Mais comment, après quinze ans de mariage, dire à mon père que je ne puis demeurer avec monsieur de Mortsauf, quand, si mon père ou ma mère viennent, il sera posé, sage, poli, spirituel. D'ailleurs les femmes mariées ont-elles des pères, ont-elles des mères ? Elles appartiennent corps et biens à leurs maris. Je vivais tranquille, sinon heureuse, je puisais quelques forces dans ma chaste solitude, je l'avoue; mais si je suis privée de ce bonheur négatif, je deviendrai folle aussi moi. Ma résistance est fondée sur de puissantes raisons qui ne me sont pas personnelles. N'est-ce pas un crime que de donner le jour à de pauvres créatures condamnées par avance à de perpétuelles douleurs? Cependant ma conduite soulève de si graves questions que je ne puis les décider seule; je suis juge et partie. J'irai demain à Tours consulter l'abbé Birroteau, mon nouveau directeur; car mon cher et vertueux abbé de la Berge est mort, dit-elle en s'interrompant.

Honoré de Balzac, *Le Lys dans la vallée*, ed. Furne 1844, p. 387.

Doc. 4

Extrait 3. « Elle agita la tête par un mouvement désespéré :

- À vous l'Orient, à moi l'occident, dit-elle. Vous vivrez heureux, je mourrai de douleur ! Les hommes font eux mêmes les événements de leur vie, et la mienne est à jamais fixée. Aucune puissance ne peut briser cette lourde chaîne à laquelle la femme tient par un anneau d'or, emblème de la pureté des épouses.

(...) Après un soupir naturel aux cœurs purs au moment où ils s'ouvrent, elle me raconta les premiers jours de son mariage, ses premières déceptions, tout le *renouveau* du malheur. (...) En se mariant, elle possédait des épargnes, ce peu d'or qui représente les heures joyeuses, les mille desirs du jeune âge ; en un jour de détresse, elle avait généreusement donné sans dire que c'était des souvenirs et non des pièces d'or ; jamais son mari ne lui en avait tenu compte, il ne se savait pas son débiteur. (...) Comme elle avait marché de douleur en douleur. Monsieur de Mortsauif oubliait de lui donner l'argent nécessaire à la maison. »

Honoré de Balzac, *Le Lys dans la vallée*,
ed. Furne 1844, p. 301-302.

Doc. 6

Le comte de Mortsauif se montre incapable de s'occuper de l'éducation de ses enfants, Jacques et Madeleine. Madame de Mortsauif doit donc lui suppléer.

Extrait 5. Madame de Mortsauif voulait habituer ses enfants aux choses de la vie, et leur donner connaissance des pénibles labeurs par lesquels s'obtient l'argent; elle leur avait donc constitué des revenus soumis aux chances de l'agriculture: à Jacques appartenait le produit des noyers, à Madeleine celui des châtaigniers. A quelques jours de là, nous eûmes la récolte des marrons et celle des noix. Aller gauler les marronniers de Madeleine, entendre tomber les fruits que leur bogue faisait rebondir sur le velours mat et sec des terrains ingrats où vient le châtaignier; voir la gravité sérieuse avec laquelle la petite fille examinait les tas en estimant leur valeur, qui pour elle représentait les plaisirs qu'elle se donnait sans contrôle ; les félicitations de Manette la femme de charge qui seule suppléait la comtesse auprès de ses enfants ; les enseignements que préparait le spectacle des peines nécessaires pour recueillir les moindres biens si souvent mis en péril par les alternatives du climat, ce fut une scène où les ingénues félicités de l'enfance paraissaient charmantes au milieu des teintes graves de l'automne commencé. Madeleine avait son grenier à elle, où je voulus voir serrer sa brune cheveance, en partageant sa joie.

Honoré de Balzac, *Le Lys dans la vallée*,
ed. Furne 1844, p. 332.

Doc. 5

Extrait 4. « Pourquoi ne quittez-vous pas Clochegourde pour quelques mois ? Pourquoi n'iriez-vous pas, accompagnée de vos enfants, au bord de la mer ?

- D'abord, monsieur de Mortsauif se croirait perdu si je m'éloignais. Quoiqu'il ne veuille pas croire à sa situation, il en a la conscience. Il se rencontre en lui l'homme et le malade, deux natures différentes dont les contradictions expliquent bien des bizarreries ! Puis, il aurait raison de trembler. Tout irait mal ici. Vous avez peut-être en moi la mère de famille occupée à protéger ses enfants contre le milan qui plane sur eux. Tâche écrasante, augmentée des soins exigés par monsieur de Mortsauif qui va toujours demandant : - Où est madame ? Ce n'est rien. Je suis aussi le précepteur de Jacques, la gouvernante de Madeleine. Ce n'est rien encore ! Je suis intendant et régisseur. Vous connaîtrez un jour la portée de mes paroles quand vous saurez que l'exploitation d'une terre est ici la plus fatigante des industries ».

Honoré de Balzac, *Le Lys dans la vallée*,
ed. Furne 1844, p. 304.

Doc. 7**Extraits du Code civil Napoléon (1804)**

Art. 213. Le mari doit protection à sa femme, la femme obéissance à son mari.

Art. 214. La femme est obligée d'habiter avec le mari, et de le suivre partout où il juge à propos de résider : le mari est obligé de la recevoir, et de lui fournir tout ce qui est nécessaire pour les besoins de la vie, selon ses facultés et son état.

Art. 217. La femme ne peut donner, hypothéquer, acquérir un bien sans le concours de son mari.

Art. 1421. Le mari administre seul les biens de la communauté. Il peut les vendre, les hypothéquer sans le concours de sa femme.

Art. 229. Le mari pourra demander le divorce pour cause d'adultère de sa femme

Art. 230. La femme pourra demander le divorce pour cause d'adultère de son mari, lorsqu'il aura tenu sa concubine dans la maison commune.

Art. 276. Le consentement mutuel ne sera admis qu'après deux ans de mariage.

Art. 373. Le père seul exerce cette autorité [parentale] durant le mariage.

Art. 1124. Les personnes privées de droits juridiques sont les mineurs, les femmes mariées, les criminels et les débiles mentaux.

QUESTIONS

Le mariage

Doc. 2.

1. A quel milieu social appartiennent les futurs mariés ?
2. Quelles sont les conditions de leur mariage ? Qui s'occupe du mariage ? Est-ce un mariage d'amour ? Expliquer la réponse.

Doc. 3, 4 et 5.

3. Comment Mme de Mortsauf vit-elle cette union ? Justifier la réponse.
4. Pense-t-elle y renoncer ? Pourquoi ?
5. Quelles relations entretient-elle avec son père ?

La mère

Doc.1.

6. Décrire le personnage. Sur quel aspect de la femme l'illustrateur insiste-t-il ?

Doc. 1, 5 et 6.

7. Combien Mme de Mortsauf a-t-elle d'enfants ?
8. Décrire les différents aspects de l'éducation qu'elle donne à ses enfants

Doc. 1

L'intendante du domaine

Doc. 5.

9. Quels rôles économiques joue Mme de Mortsauf à Clochegourde ? Expliquer les réponses.

La femme dans les textes de loi

Doc. 7.

10. Comment le code civil définit-il la femme en 1804 ?
11. Comparer les extraits du roman de Balzac décrivant Mme de Mortsauf avec les extraits du code civil.
12. Montrer, en citant les extraits, qu'il y a des correspondances et des contradictions.

ÉVALUATION

Synthèse

À partir des réponses aux questions, rédiger un paragraphe présentant les différents aspects de la vie de Mme de Mortsauf à Clochegourde.